



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/CHEM/AC.4/4  
11 février 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

GROUPE SPÉCIAL DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Deuxième session, 28-30 avril 1999  
(Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire)

**BANQUE DE DONNÉES COMPARÉES SUR LA LÉGISLATION APPLICABLE À  
L'INDUSTRIE CHIMIQUE DANS LES PAYS MEMBRES DE LA CEE (CHEMLEX)**

Note du secrétariat

Introduction

1. La présente note a pour objet de décrire la situation actuelle de la banque de données comparées sur la législation applicable à l'industrie chimique dans les pays membres de la CEE en vue de son examen par le Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique à sa deuxième session, qui doit se tenir du 28 au 30 avril 1999.

Généralités

2. *L'étude comparée sur la législation applicable à l'industrie chimique dans les pays membres de la CEE*, demandée par l'ex-Groupe de travail de l'industrie chimique (ECE/CHEM/116, par. 21 à 25) et le Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique à sa première session (TRADE/CHEM/GE.1/1998/6, par. 9 et 10) a été convertie en un système électronique de base de données et publiée sous la forme d'un CD-ROM, en tant que publication des Nations Unies. Des exemplaires en ont été distribués gratuitement à toutes les délégations du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique. La Division de la vente et de la commercialisation des publications a fixé, en collaboration avec la CEE, un prix de vente de 250 dollars des États-Unis.

3. Le logiciel du CD-ROM a été élaboré par une entreprise spécialisée aux Pays-Bas et le coût, assez élevé, a été couvert en grande partie par le budget des publications des Nations Unies. La CEE a versé une contribution symbolique. Les opérations d'impression et d'emballage ont été effectuées en France.

4. Le CD-ROM contient la législation de 25 pays, ainsi que les directives de l'Union européenne. Les pays inclus couvrent l'ensemble des sous-régions de la CEE : Amérique du Nord, Europe occidentale, centrale et orientale. Le CD-ROM compte plus de 600 textes, avec des références croisées entre pays, une indexation par mots clés et des classifications.

5. Il est destiné à des utilisateurs finals très variés, comme l'indique le profil des acheteurs : législateurs nationaux, firmes juridiques, bibliothèques, entreprises commerciales, expéditeurs, etc.

#### Évolutions récentes

6. Une deuxième édition du CD-ROM s'avère indispensable pour que le projet garde sa pertinence. Il s'agit de mettre à jour la législation déjà répertoriée et d'y ajouter des données fournies par d'autres pays. Il serait très souhaitable que la prochaine édition soit réalisée à la fin de 1999 ou au début de l'an 2000.

7. Pour mener à bien cette tâche, on devra s'assurer les services d'un consultant. Le secrétariat s'est mis en rapport avec le consultant qui a créé la base de données initiale; celui-ci pourrait être disponible et les travaux pourraient être effectués dans un délai de six à neuf mois en incluant toutes les corrections nécessaires aux données précédentes, ce qui suppose les contributions suivantes :

##### *Contribution du secrétariat de la CEE :*

- C révision de la conception du questionnaire;
- C mise à jour de la liste de contact des interlocuteurs;
- C impression et distribution du questionnaire;
- C collecte, fusionnement des réponses et suivi des pays qui n'ont pas répondu.

##### *Contribution du consultant :*

- C analyse de données et entrées à partir des questionnaires nationaux distribués par le secrétariat;
- C établissement de références croisées.

##### *Contribution du service des publications des Nations Unies :*

- C élaboration et vente d'une deuxième édition (le service des publications a déjà fait part de son intérêt).

*Contribution des délégations :*

- C confirmer que les interlocuteurs antérieurs sont toujours disponibles ou désigner un nouveau spécialiste qui sera chargé de fournir les informations requises dans le questionnaire;
- C veiller à ce que le questionnaire soit dûment rempli.

Édition en langue russe

8. Une édition en langue russe du CD-ROM CHEMLEX a été demandée par plusieurs délégations, et plusieurs demandes en ce sens ont été adressées au secrétariat. Le service de documentation des Nations Unies est disposé à traduire le logiciel du CD-ROM (environ 60 pages) en russe, pour permettre d'effectuer des recherches et des manipulations sur le texte en langue russe. Les textes présentés ultérieurement en anglais ou en français pour la deuxième édition seront traduits par le secrétariat; la traduction des textes antérieurs devrait être assurée par une ou plusieurs délégations. On a estimé que l'édition russe devrait faire partie de la deuxième édition et ainsi les versions en anglais, en français et en russe seraient réunies sur le même CD-ROM.

9. Il est donc possible de préparer une édition russe mais les coûts de traduction des textes juridiques doivent être pris en charge par une ou plusieurs délégations.

Activités futures

10. Pour établir la deuxième édition de CHEMLEX, les frais de consultant et une partie des coûts de production devront être couverts par une contribution d'une ou plusieurs délégations. La contribution nécessaire s'élève à 40 000 dollars des États-Unis. Il convient de noter que le projet initial a été financé par une subvention de la Communauté européenne (120 000 écus, plus des contributions supplémentaires versées ultérieurement pour couvrir les coûts de production). La CEE mettra à la disposition des ressources du secrétariat. La deuxième édition comprendra toutes les données de la première, avec des mises à jour et des corrections le cas échéant et, (très probablement), une version en langue russe pleinement exploitable.

-----